

## Comment inscrire mon enfant en 1<sup>ère</sup> secondaire ? pour l'année scolaire 2015-2016



- L'école primaire remet aux parents un formulaire appelé "Formulaire Unique d'Inscription" pour le 30 janvier 2015 au plus tard.
- La première phase d'inscription se déroule du 23 février au 13 mars 2015.  
Durant cette période, il suffit de se présenter au secrétariat de l'établissement en possession du Formulaire Unique d'Inscription. Cette procédure ne prend que quelques minutes. Que ce soit pour une inscription dans l'implantation de Frameries ou dans celle de Pâturages, la démarche doit se faire obligatoirement au secrétariat de Frameries.  
Merci de vous présenter entre 8h30 et 11h00 ou entre 13h00 et 16h00 (sauf le mercredi après-midi).  
Au cours de cette première phase, l'ordre d'inscription n'a aucune importance. Toute inscription est prise en compte.
- Du 16 mars au 30 avril inclus, plus aucune inscription ne peut être effectuée.
- A partir du 4 mai, il est possible de continuer à s'inscrire, toujours via le dépôt du formulaire unique d'inscription. Ces demandes sont enregistrées selon l'ordre chronologique, à la suite des demandes enregistrées au cours de la période du 23 février au 13 mars.
- Dès réception, fin juin, du CEB (Certificat d'Etudes de Base) délivré par l'école primaire, vous pouvez venir le déposer au secrétariat. Ceci confirmera l'inscription de votre enfant en 1<sup>ère</sup> secondaire à l'Institut du Sacré-Coeur de Frameries - Pâturages.
- Il est important de ne pas attendre la dernière minute pour effectuer ces démarches. Sachez néanmoins que l'école est ouverte pendant les vacances d'été pour toute inscription (pas seulement en 1<sup>ère</sup> secondaire) selon l'horaire suivant :  
Frameries : du mercredi 1<sup>er</sup> au lundi 6 juillet, ainsi que du lundi 17 au vendredi 21 août et du lundi 24 au lundi 31 août, de 9h00 à 17h00.  
Pâturages : du lundi 24 au lundi 31 août, de 9h00 à 17h00.